



Intervention de Maryvonne Le Pézennec-Charrier

Union régionale de la CLCV Bretagne

« Refus de la misère et de la précarité » : La Région prend sa part

Dans son rôle de représentation des consommateurs, la CLCV Bretagne est particulièrement intéressée par le rapport sur « le refus de la misère et de la précarité » et souhaite féliciter le Conseil régional pour sa mobilisation sous forme de 57 engagements à court et moyen termes qui renforceront ou compléteront les actions en cours. Comme le note la Fondation Abbé Pierre dans son rapport¹, la pauvreté d'une importante partie de la population s'est accrue en raison de la crise sanitaire et de la guerre en Ukraine. L'objectif de la commission européenne² de « réduire d'au moins 15 millions le nombre de personnes en proie à la pauvreté d'ici à 2030 » nécessite donc la mise en place de moyens considérables. À l'échelle de la Bretagne, le Conseil régional indique que 8000 personnes sans-abri étaient comptabilisées par la DIHAL en 2013. De 2016 à 2021, le nombre de demandes de logement social a augmenté de 31% et, en 2022, 85 000 personnes étaient en attente d'un logement social HLM.

Dans ce cadre, la CLCV Bretagne souhaite défendre les éléments suivants :

1. Pour lutter contre la précarité alimentaire

La pauvreté se manifeste notamment par une forte précarité énergétique¹ et par une demande accrue d'aide alimentaire selon les données transmises par des associations caritatives entre 2019 et 2021³.

Le Conseil régional s'engage à développer une carte interactive des sites de distribution de l'aide alimentaire et à favoriser l'accès aux produits locaux. Cependant, face à l'illettrisme et à l'illectronisme d'une partie de la population, la CLCV suggère que ce dispositif reçoive un solide accompagnement humain. S'il convient en effet d'améliorer le fonctionnement des structures qui distribuent l'aide alimentaire (engagements n°29 et 30), il est aussi nécessaire de s'appuyer davantage sur les associations fortement mobilisées dans l'aide aux consommateurs. La CLCV, qui agit depuis plusieurs années auprès du grand public en faveur d'une alimentation saine, assure de sa disponibilité pour soutenir l'action du Conseil régional dans ce domaine. Par ailleurs, la contribution des exploitations agricoles et des industries agro-alimentaires bretonnes aux apports de l'aide alimentaire devra être suivie par le Conseil régional, s'il y a « des moyens dédiés indispensables », afin de refuser les dons de produits ultra-transformés, comme ceux listés par UFC Que Choisir dans le « panier anti-inflation » des distributeurs (enquête du 17 mars 2023) et de favoriser, en revanche, les dons d'aliments simples et nutritionnellement équilibrés⁴.

2. Pour une meilleure qualité de vie, au quotidien, des personnes les plus démunies

La pauvreté se manifeste aussi par un accès très limité à un logement digne et peut mener à une exclusion sociale¹ ainsi qu'à des répercussions sur la santé mentale et l'image de soi⁵. En 2022, ce sont les femmes et les jeunes qui sont majoritairement concerné·es par des conditions de vie dégradées⁵. Face à l'urgence d'actions coordonnées au niveau régional pour lutter contre le mal-logement et ses conséquences sur l'éducation et la santé, la CLCV se félicite des engagements (n°38 à 41) pris par le Conseil régional.

La CLCV contribue elle aussi à sensibiliser le grand public et les pouvoirs publics sur les réalités du logement indigne, via une exposition itinérante en Bretagne présentée en partenariat avec la Fondation Abbé Pierre.

La CLCV poursuivra ses actions de sensibilisation et d'aide aux personnes vulnérables et souhaite également accompagner la Région dans la réalisation de ses engagements.

¹ L'état du mal-logement en France, 2023. Rapport annuel #28, Fondation Abbé Pierre. 326 pp

² La lutte contre la pauvreté, l'exclusion sociale et les discriminations. 2023, Kennedy A. & Danesi S., Fiches techniques sur l'Union européenne, 8 pp

³ Suivi quantitatif de l'aide alimentaire en France depuis 2019, statistiques de l'Insee, publiées le 22/11/2021

⁴ La malbouffe contre-attaque. Brusset C., 2022, Ed. Flammarion, 303 pp p

⁵ Baromètre « Confiance et bien-être 2022 ». Rapport MGEN - Solidaris Institut, résultats pour la France, 230 pp